

SHMESP Congrès de Lille (28-31 mai 2026)

Des femmes ‘puissantes’ ? Les modalités de l’action féminine au Moyen Âge

En 1992, le volume de *L’histoire des femmes en Occident*, dirigé par Christiane Klapisch-Zuber, avait largement contribué à offrir « une série d’observations, de méditations sur le personnage ‘femme’, sans courber l’échine devant un supposé ‘mâle Moyen Âge’ »¹. Et tandis que Robert Fossier, à qui l’on doit cette remarque, continuait à opposer frontalement hommes et femmes, Georges Duby lui-même reconnaissait à ces femmes, dont l’historien regrettait de ne pouvoir en saisir que l’image, une « puissance singulière »². Inspirée par cette citation, tout autant que par le titre du roman de Marie NDiaye, primé par le Goncourt en 2009³, l’équipe lilloise propose pour le Congrès de 2026 le thème suivant : **Des femmes ‘puissantes’ ? Les modalités de l’action féminine au Moyen Âge.** Dans le sillage de ce renouvellement historiographique amorcé au tournant des années 70 et 80, les médiévistes de l’université de Lille n’ont cessé d’enrichir et de soutenir cette thématique. À la faveur de colloques organisés *in situ* et dans la région⁴, et des travaux personnels développés par Régine Le Jan, Emmanuelle Santinelli, Jean-Baptiste Santamaria, Christelle Balouzat-Loubet, sans oublier ceux des étudiants en master et en doctorat, l’histoire des femmes s’est enrichie de cette vitalité locale, elle-même inscrite dans un dialogue constant avec nos collègues belges et dans un courant international de longue durée qui éloigne l’histoire des femmes du simple effet de mode et confirme son caractère essentiel dans l’appréhension des sociétés médiévales⁵.

Cette thématique n’a pas seulement vocation à ajouter une nouvelle pièce originale au puzzle de nos rencontres. Cette histoire des femmes, envisagée sous l’angle des modalités de l’action, installe la réflexion dans une volonté de saisir l’agir féminin en contexte, pour ce qu’il

¹ *Histoire des femmes en Occident*, dir. G. Duby et M. Perrot, t. II, *Le Moyen Âge*, dir. C. Klapisch-Zuber, Paris, Plon, 1991 ; voir le compte rendu de Robert Fossier de ce volume dans *Bibliothèque de l’École des chartes*, t. 150-2, 1992, p. 384-386.

² Sur l’évolution de la pensée de Georges Duby au regard de l’histoire des femmes, dont il fut l’un des promoteurs en France, voir M. Perrot, « Georges Duby et l’imaginaire-écran de la féminité », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 8, 1998 [en ligne] <<https://doi.org/10.4000/clio.312>> (consulté le 03/02/2025).

³ M. NDiaye, *Trois femmes puissantes*, rééd. Paris, Gallimard, 2011 (Folio). Roman dans lequel la puissance réside davantage dans la volonté farouche de s’extirper d’un destin tragique que dans son accomplissement.

⁴ Citons par exemple le colloque organisé à Maubeuge en 1988, *La femme au Moyen Âge*, éd. M. Rouche et J. Heuclin, Maubeuge/Paris, Jean Touzot, 1990 ; la publication des actes du colloque de Lille et Bruxelles de 1996 : *Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident (VI^e-XI^e siècle)*, éd. S. Lebecq, A. Dierkens, R. Le Jan et J.-M. Sansterre, Villeneuve-d’Ascq, CRHEN-O, 1999 [en ligne] <https://books.openedition.org/irhis/1614> ; le colloque de Lille, Liège, Bruxelles en 2006, *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, éd. E. Bousmar, J. Dumont, A. Marchandisse, B. Schnerb, Bruxelles, De Boeck [Bibliothèque du Moyen Âge 28], 2012 et celui qui se tiendra à Lille du 22 au 23 mars 2025 en collaboration avec la KU Leuven, *Women, Gender and Justice across borders in Late Medieval Europe and beyond (ca. 1250-1750)*.

⁵ En témoigne toujours le récent colloque : « Konfigurationen weiblicher Autorität. Neue Perspektiven auf die Macht von Frauen in Spätantike und Frühmittelalter (4.-8. Jahrhundert) » (Francfort-sur-le-Main, 14-15 novembre 2024).

est, à distance d'une conception masculine, voire masculiniste qui n'envisagerait la puissance féminine qu'à l'aune des réussites et des manifestations d'autorité. Partant du constat de la multiplication des enquêtes dominées par les études de genre dans le monde anglophone, la thématique permettra de faire le point sur les nombreuses pistes de recherche que nos historiennes et historiens n'ont cessé et ne cessent d'enrichir. Didier Lett, en plusieurs publications, a livré de précieux bilans de l'histoire des femmes et du genre, soulignant cette domination de la recherche en langue anglaise, mais également les spécificités des historiographies nationales tournées respectivement vers l'histoire religieuse en Italie, l'histoire politique et économique en Grande-Bretagne, l'histoire sociale en France, etc.⁶ Isabelle Algrain, pour la discipline archéologique, fait également le même constat paradoxal : bien que la thématique séduise les chercheuses et chercheurs depuis quelques années, l'étude du genre par les preuves matérielles et biologiques, qui pourtant permettent d'interroger la construction sociale et normative des identités et des cultures, ne bénéficie pas encore de synthèses en français en nombre suffisant⁷. Ces grandes tendances, dessinées en 2020, ne résistent pas aux dynamiques actuelles plus générales qui voient se multiplier les travaux doctoraux et les initiatives de recherche collective, dont ce congrès se voudra le révélateur.

Terre de la *Devotio moderna*, des marchandes maîtresses de leur commerce, des princesses régnantes ou régentes de leur territoire, des abbesses autoritaires, le nord de la France, ancien comté de Flandre, apparaît comme un lieu idoine, tant par son histoire que par sa tradition historiographique pour accueillir un congrès dont les perspectives se doivent cependant d'être soigneusement définies, tant le sujet peut s'avérer immense et périlleux.

Il est proposé d'appréhender cette histoire sous l'angle du pouvoir et de ses limites. Le titre invite, non pas à privilégier exclusivement les femmes nobles ou dont le statut socio-économico-politique les place dans une position de supériorité de classe, mais à scruter tout autant les parcours, les actions, les conquêtes, les savoirs, les ruses, les stratégies, les ambitions, les embûches, les interdits, les échecs qui rythment et accompagnent les chemins de vie des femmes médiévales 'ordinaires'.

Si les recherches engagées dans les années 70 s'attachent désormais à rendre visibles les femmes invisibilisées par une documentation médiévale presque exclusivement masculine, si le genre a ouvert l'observation de l'identité féminine à une histoire plus large, qui intègre le couple et, plus largement, le rapport à l'autre – hommes, eunuques ou tiers groupes –, la volonté de renouer avec les expériences et les pratiques féminines est au cœur de cette invitation. Considérant à parts égales les discours stigmatisants et les témoignages de la vie quotidienne, sortant les femmes des destinées passives dans lesquelles une vision tronquée du Moyen Âge les confine encore trop souvent, sans pour autant céder à la tentation du mirage, strictement inverse, de la sorcière toute-puissante, la proposition invite à une analyse nourrie de la variété des sources mises à disposition par le spectre large de la chronologie médiévale et par une

⁶ D. Lett et C. Noûs, « Les médiévistes et l'histoire des femmes et du genre : douze ans de recherche », *Genre et histoire. La revue de l'association Mnemosyne*, n° 26, automne 2020 [en ligne] <<https://journals.openedition.org/genrehistoire/5594>>

⁷ I. Algrain (coord.), *Archéologie du genre. Construction sociale des identités et culture matérielle*, Bruxelles, Université des Femmes, 2020. Voir également le récent I. Algrain et L Mary, *Introduction à l'archéologie du genre*, Talence, Fedora, 2024.

géographie ouverte à l'Occident, à l'Orient et au monde, dans un souci d'histoire comparée⁸. Par le biais de la notion d'*agency*, traduite en français grâce au néologisme « agentivité », aujourd'hui au cœur des débats historiographiques considérant les risques d'essoufflement d'un tel concept, l'approche permettra néanmoins d'estimer la capacité des individus à maîtriser leur existence, dans une définition la plus neutre possible⁹. En effet, appliquée à l'histoire des femmes et du genre, l'*agency* est devenue, comme le rappelle Martha Howell, un concept-clef, un instrument d'observation, permettant au sens large de mesurer la capacité des femmes à exercer une forme de pouvoir, tandis que certaines études, plus orientées, y voient la manière dont cette aptitude, variable selon les contextes géographiques, chronologiques, sociaux et culturels, engage les femmes vers la modification des normes patriarcales¹⁰. C'est résolument inscrite dans les structures et les normes de son temps que cette « agentivité » féminine sera étudiée lors de cette rencontre qui, nous l'espérons, permettra d'estimer les pouvoirs des femmes considérés dans la pleine expression de leurs besoins, de leur détermination, de leurs ambitions, mais aussi de leurs contraintes et des obstacles naturels et culturels qui les entravent.

Le pluriel a été privilégié pour cette histoire des femmes intégrant les rapports de genre sans pour autant se diluer dans l'histoire du genre. Les pouvoirs caractérisant ces femmes puissantes nous invitent à ne pas limiter notre approche aux milieux seigneuriaux et aux analyses strictement politiques. Il est inutile et vain d'exposer en une sorte d'inventaire à la Prévert les espaces d'expression de cette capacité d'action féminine dans le monde grouillant des villes, dans le silence des abbayes, dans le théâtre de la cour, dans l'enceinte du harem, dans l'intimité des foyers, ou bien encore sur les chemins des migrations et des pèlerinages comme sur ceux du commerce et de la guerre. On comprendra aisément qu'il s'agit de proposer une rencontre au cours de laquelle les spécialistes d'histoire urbaine, rurale, politique, économique, religieuse, culturelle pourront engager la réflexion par le prisme des femmes qui en sont les protagonistes, en Orient comme en Occident et ailleurs dans le monde. En revanche il nous faut préciser quelques couples heuristiques qui peuvent permettre d'offrir une perspective dynamique à la pensée historienne. Par leur position au sein de la famille et du foyer, par leur condition genrée et sexuée, par leur accès plus ou moins facilité aux savoirs, par leur évolution au sein d'une société réglée essentiellement par des hommes, par leur inscription dans un monde de priviléges discriminant, les femmes offrent une clef à part entière pour apprêhender les ressorts de la société médiévale, loin des clichés littéraires qui façonnent les imaginaires d'hier et d'aujourd'hui. Les notions de public et de privé, de normes et d'expertise, d'héritage et d'innovation, de la matérialité et des représentations, entre autres, permettront de structurer les différentes sections ouvertes par cette question. La convocation de sources variées tant scripturaires qu'iconographiques et matérielles nourrira un échange qui s'annonce fructueux

⁸ Voir de nombreux exemples de ces actions féminines dans J. Haemers, A. Bardyn et C. Delameillieure (ed.), *La femme dans la cité au Moyen Âge*, Bruxelles, Racine, 2022 (trad. du néerlandais par A. Chimkovitch & M. Van Acker). Pour une mise au point sur la figure de la sorcière, voir M. Zancarini-Fournel, *Sorcières et sorciers. Histoire et mythes – Lettre aux jeunes féministes*, Paris, Libertalia, 2024.

⁹ Sur ces évolutions historiographiques et en attendant la parution de F. Giomi, D. Lett et S. Steinberg, « Agency, itinéraire d'un concept rebelle (1963-2025) », *Clio. Genre, femmes, histoire*, n° 60, 2025, voir A. Krylova, W. Sewell *et al.*, « The agency dilemma : a forum », *American historical review*, vol. 128-2, 2023, p. 883-937.

¹⁰ M. Howell, « The problem of women's agency in late medieval and early modern Europe », dans S. Joan Moran et A. Pipkin (éd.), *Women and gender in the early modern Low Countries*, Leyde, Brill, 2019, p. 21-31.

entre historiens, historiens de l'art, archéologues et littéraires. Enfin, une volonté de s'ouvrir aux historiographies internationales, enrichira la réflexion par la confrontation des méthodologies et perspectives scientifiques de nos voisins européens.

Par commodité et sans prétention à l'exhaustivité, les propositions de communication pourront donc s'inscrire dans une programmation structurée autour de plusieurs grands thèmes, étant entendu que chacun d'entre eux pourra envisager tout ou partie des champs où est susceptible de se déployer l'*agency* féminine (économique, politique, religieuse, etc.) :

1) L'étude des moments et des circonstances qui permettent certains types d'action féminine : maternité, veuvage, remariage et plus généralement toutes reconfigurations de la famille et de la fratrie, régence (comme moment privilégié de l'exercice du *queenship*)¹¹, etc., sera privilégiée. Seront envisagées dans chaque situation les modalités de l'action féminine, mais aussi ses limites. Davantage que les statuts et les normes qui encadrent l'activité féminine, on sera attentif à envisager celle-ci dans son environnement.

2) L'attention portée aux moyens permettra de mettre l'accent sur les stratégies, la créativité, l'usage de la négociation, la maîtrise de savoirs et de savoir-faire, mais aussi la manifestation d'une certaine forme de violence comme l'attestent les travaux récents sur les femmes en armes dans la péninsule Ibérique, les fouilles des tombes de guerrières scandinaves du X^e siècle, ou bien encore les récits rapportant les hauts faits de Dihya/Kahena, reine berbère mythique du milieu du VII^e siècle, ayant mis en déroute nombre d'armées arabes.

3) La quête et la manifestation de l'autorité fera assurément l'objet d'études portant sur les réseaux et le rôle politique des femmes, de Théodora à Isabelle de Portugal, de Judith, première comtesse de Flandre à Hélène d'Éthiopie en passant par Zeynab al-Nefzâwiya si influente aux débuts de la dynastie almoravide, pour ne citer que quelques exemples de ces femmes de pouvoir dont les histoires se sont longtemps confondues avec les jugements orientés, si ce n'est calomniateurs des chroniqueurs de leur temps.

4) De cette peur des femmes et de leur *agency*, découle l'analyse des discours comme support ou frein de l'activité féminine, ce qui implique, de prendre en compte la voix des femmes qui se sont exprimées – de Dhuoda à Christine de Pizan, en passant par Hildegarde de Bingen, Anne Comnène, Catherine de Sienne ou encore les poétesses arabes médiévales dont les textes ont été rassemblés à l'époque moderne – d'étudier la légitimité qui lui est accordée ou au contraire contestée, dans une réflexion plus large sur les femmes et le rapport à l'écrit et à la mémoire (de la famille, de la dynastie, de la communauté). De même, on prendra en compte le discours sur les femmes et sur les caractères propres de l'action féminine, souvent fantasmés comme le montre la persistance du thème des amazones dans la littérature médiévale. Si l'on peut s'intéresser aux légendes noires développées autour de l'action prêtée à certaines femmes, on évitera d'inscrire le colloque dans le thème du médiévalisme contemporain.

5) En complément, les corpus de jurisprudences en Occident, dans l'Orient byzantin comme en Islam, les procès et toutes les sources attestant cette présence des femmes, accusées ou victimes, au tribunal des hommes et de Dieu, à l'instar de Liesbet de Louvain remportant

¹¹ Cl. Zey et G. Signori (éd.), *Regentinnen und andere Stellvertreterfiguren. Vom 10. bis zum 15. Jahrhundert*, Berlin, De Gruyter, 2023 (Schriften des Historischen Kollegs. Kolloquien, 111).

son procès en 1490 contre son mari adultère Thomas, permettront de cibler la capacité des femmes à se défendre mais aussi à endurer les violences d'une société implacablement patriarcale¹².

6) Enfin, rappelons que l'on sera attentif à tout ce qui représente la matérialité de l'action féminine, en particulier les artefacts archéologiques et les traces de rituels « féminins », ce qui invite à reconsiderer la question du hiatus entre le sexe archéologique et le genre comme une exposition récente a invité à le faire¹³.

¹² Voir par exemple, *Women and violence in the Late medieval Mediterranean, ca. 100-1500*, éd. L. Zanetti Domingues, L. Caravaggi et G. Paoletti, Oxon/New York, Routledge 2022. Sur Liesbet de Louvain et d'autres figures féminines sorties de l'anonymat grâce aux registres judiciaires, voir *La femme dans la cité*, dir. J. Haemers, A. Bardyn, C. Delameilleure, *op. cit.*

¹³ « Féminin / Masculin, archéologie des sexes », Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix, Châtillon-sur-Seine, 1^{er} juin – 31 décembre 2024.